



Faire un doctorat au CREM

Introduction

Tous les ans, le CREM - UMR CNRS - recrute des jeunes chercheurs pour mener des recherches originales. A l'issue du projet, le jeune chercheur soutient une thèse de doctorat de l'université de Rennes 1 ou de l'université de Caen Normandie. Le cursus doctoral se déroule sous l'égide respectivement des écoles doctorales EGN et EDGE.

Cette note décrit les grandes lignes de leur expérience doctorale au sein du CREM.

Etre doctorant au CREM

Etre doctorant au CREM, c'est travailler sur un projet de recherche dont l'objectif est de créer de la connaissance et du savoir. Les sujets de recherche peuvent aussi bien résulter de nouveaux "défis" posés par la société contemporaine et son fonctionnement que de la volonté de reconsidérer des questions classiques à la lumière des avancées académiques récentes. Les défis en effet ne manquent pas: au niveau planétaire, l'ONU en définit quelques uns ici. Les avancées académiques, de leur côté, sont nombreuses et peuvent être théoriques et/ou conceptuelles, méthodologiques et concernées le traitement des données, disciplinaires ou technologiques et liées aux moyens/capacités de calcul. Parfois, un projet se distingue par le "terrain de recherche" envisagé, un phénomène devenant soudainement observable. Dans tous les cas, les sujets se veulent innovants et propices à la production et création de connaissance.

Pour mener à bien une recherche doctorale, il convient d'acquérir, d'approfondir ou de développer i) des connaissances et compétences scientifiques, techniques voire technologiques (liées au savoir-faire ou hard skills) et ii) de nombreuses autres qualités professionnelles (soft skills) parfois même reliées au savoir-être. On pense ici aux compétences de communication (linguistique, textuelle, discursive, situationnelle, référentielle, etc.), d'organisation (gestion de projet) et sociales (networking, ...).

La recherche doctorale

Etre doctorant au CREM, c'est d'abord faire l'apprentissage de la recherche scientifique dans ses aspects les plus évidents et les plus surprenants, mais également découvrir i) la nécessité d'une organisation programmatique de son activité (personnelle et collective) et ii) le fonctionnement d'un laboratoire ici (en France) et maintenant (compte tenu de la technologie à disposition). Il est difficile de décrire - en toute généralité - le quotidien des chercheurs du fait des différences de pratiques disciplinaires, mais l'étude, la lecture et l'écriture/réécriture de textes, d'articles, d'idées, de méthodes, de protocoles, la collecte de données (par voie d'enquêtes, d'expérimentation ou autre), la visite sur site constituent certainement des



points communs à tout travail doctoral. Parmi les activités et les plaisirs moins connus que découvrent nos doctorants, il y a l'art de la communication scientifique en conférence internationale et en situation de fort décalage horaire! Le doctorant/"apprenti-chercheur" est aussi "étudiant en doctorat". A ce titre, il bénéficie d'une formation doctorale, au sens littéral du terme...

La formation doctorale

La formation doctorale repose d'abord sur la qualité de l'encadrement assuré par un directeur.trice de thèse. Au CREM, les doctorants sont encadrés par des universitaires habilités à diriger des recherches, expérimentés et spécialistes du sujet de recherche qu'ils encadrent. A cet encadrement individuel, s'ajoute un "comité de suivi individuel", défini dès l'inscription, qui permet à tout doctorant de rencontrer annuellement deux chercheurs seniors dont au moins un est extérieur au laboratoire. Au CREM, les doctorants présentent régulièrement l'avancée de leur travail en séminaire lors de journées organisées par les associations doctorales, par l'ED ou le laboratoire (journées de pôle). Cela peut prendre la forme de présentations orales (en anglais ou en français) ou de posters. Les échanges dépassent alors le cadre des interactions habituelles avec le.a directeur.rice de thèse.

Cette formation doctorale est placée, pour l'essentiel, sous la responsabilité de l'Ecole Doctorale de l'établissement d'inscription (EGN et EDGE pour le CREM), qui propose des enseignements doctoraux. Les cours de niveau doctoral portent évidemment sur des contenus disciplinaires ou techniques mais les doctorants ont également vocation à développer leur culture scientifique, leur éthique/déontologie de chercheur et leur lucidité sur le fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous êtes invité.e à consulter les pages des écoles doctorales.

Se former durant le doctorat, c'est également préparer la poursuite de sa carrière puisque le doctorat est, par définition, un projet professionnel à durée déterminée. Le CREM accompagne ses doctorants dans cette perspective par des tables-rondes, des rencontres avec des anciens docteurs, des simulations d'entretiens d'embauche.

L'environnement et les conditions de travail

Nos doctorants bénéficient d'un espace de travail qui leur est propre. Selon le lieu d'hébergement, ils disposent d'un bureau ou d'un espace de co-working. Tous les bureaux mis à disposition sont équipés d'équipement informatique (ordinateur et logiciels).

Le laboratoire a une politique affirmée de soutien à la mobilité doctorale et à la participation aux conférences et aux écoles d'été. Le CREM soutient les projets de séjour à l'étranger de ses doctorants (dans des laboratoires de recherche partenaires) et les aide à répondre aux appels à projet. Le laboratoire consacre 1/3 de son budget récurrent à la mobilité doctorale.

Une croyance (tenace) veut qu'un doctorant travaille essentiellement seul (à domicile ou à la bibliothèque) à l'exception de rares interactions avec son directeur.trice de thèse... Le laboratoire veille à multiplier les



occasions d'interactions collectives et le sentiment d'appartenance (assemblées de site, séminaires, "café crem", etc).

Les nationalités représentées dans le laboratoire sont nombreuses (côté doctorants et permanents) et seulement 20% de la production scientifique du CREM (articles, chapitres, ouvrages) est faite en langue française. Les doctorants du CREM travaillent donc dans un environnement ouvert, dynamique et multiculturel.

Etre recruté au CREM

Le CREM recrute tous les ans des doctorants sous des statuts parfois différents.

Les critères de recrutement

Si les prérequis administratifs pour rentrer en doctorat sont définis par décret et, principalement, liés à la nature du diplôme d'entrée en doctorat¹, le CREM évalue également les qualités disciplinaires, scientifiques et la motivation des candidats lors de procédures collectives de recrutement (ou bien par le directeur de recherche, lorsque le principe de subsidiarité s'applique). Les lauréats recrutés au CREM ont en général des mentions et d'excellentes notes à leur baccalauréat, leur licence et leur Master. Les stages effectués, les mémoires rédigés, les matières et les options suivies au préalable sont autant d'éléments qui peuvent démontrer une appétence de longue date pour la recherche. Idéalement, il devrait y avoir une forte adéquation entre le sujet/projet de recherche sur lequel le candidat postule (ou qu'il propose) et la "formation de base" qu'ils ont pu recevoir...

Un projet de recherche doctoral comporte en général une problématique de recherche et un état de l'art et de la littérature académique. Il précise également le contexte (mention de doctorat envisagé, le laboratoire d'accueil, l'établissement d'inscription et l'ED de rattachement), les moyens techniques, humains et financiers et le profil de candidat souhaité. Les sujets de thèse/thèmes de recherche ont vocation à s'inscrire dans la politique scientifique du laboratoire et de l'établissement d'inscription: grand domaine de l'établissement, mots-clés des pôles thématiques du CREM, sujets transversaux, approches méthodologiques, etc.

Le financement du projet doctoral

Les doctorants du CREM sont très majoritairement (à plus de 80%) financés pour mener leur recherche.

¹ Pour rentrer en doctorant, il faut un titre de master (ou équivalent) démontrant la capacité à mener des études doctorales. Il existe des formations spécifiques pour se préparer au doctorat: masters "Recherche" ou "Etudes et Recherche", DU "Recherche", programme pré-doctoral, etc. Ce sont les Ecoles Doctorales qui instruisent et se prononcent sur d'éventuelles équivalences. Dans tous les cas, l'inscription en doctorat n'est pas un droit et cela implique d'être recruté dans un laboratoire; le cas échéant, par un directeur de thèse, si le laboratoire recourt au principe de subsidiarité.



On peut d'abord faire une thèse au CREM en bénéficiant d'un contrat doctoral. Les lauréats du CREM sont choisis à l'issue d'une procédure de recrutement ouverte qui met en compétition plusieurs candidats et/ou plusieurs projets de recherche portés par des chercheurs/directeurs de thèse. Le doctorant recruté en contrat doctoral est un personnel de l'université de Rennes 1 ou de l'université Caen Normandie en contrat à durée déterminée de trois ans et il (ou elle) est affecté(e) au CREM pour la durée de son doctorat. Il arrive que l'origine du financement ou la modalité d'attribution du contrat doctoral soit conservée dans la dénomination du contrat doctoral. Il arrive que l'on parle de "Contrat Doctoral Politique d'Etablissement", d'"Allocation Régionale" ou "Contrat Doctoral Ordinaire" lorsque le sujet a été unilatéralement sélectionné par l'établissement, financé totalement ou partiellement par des fonds régionaux ou bien attribué à l'issue d'un concours de "sujets blancs". En fait, cela ne change rien: le ou la lauréat.e aura le même contrat à durée déterminée avec son université et il exercera son activité professionnelle au sein de son laboratoire d'affectation.

On peut ensuite faire une thèse au CREM en bénéficiant d'une autre source de financement doctoral. Citons ici diverses BGF ou bourses du gouvernement français versées par les ambassades et les ministères (dont le MAE), le cas échéant à la faveur du lancement d'appels à projets. Citons aussi les BGE ou bourses de gouvernements étrangers que des Etats proposent à leurs compatriotes pour venir se former en France. Citons enfin en dernière exemple les conventions CIFRE (conventions dites industrielles) où le doctorant du CREM est un employé (en CDD ou CDI) d'une entreprise, administration, association, etc. Tous ces statuts co-existent au CREM.

Le doctorat est donc une expérience professionnelle de recherche et l'entrée en doctorat suit un processus de recrutement classique (publication des offres, collecte et sélection des candidatures, entretiens ou auditions, sélection du candidat).

Poursuivre sa carrière

A l'issue de leur projet doctoral, les doctorants du CREM soutiennent une thèse et deviennent "docteur de l'université de Rennes 1" ou "docteur de l'université de Caen Normandie", en Sciences Economiques ou Sciences de Gestion.

Nos statistiques montrent que beaucoup de nos docteurs envisagent de poursuivre leur carrière, en France ou à l'étranger, dans les métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche: enseignements-chercheurs dans les Universités ou Ecoles (publiques ou privées) ou bien chercheurs dans les grands organismes nationaux (Chargé de recherche ou Ingénieur de recherche au CNRS, INSEE, INSERM, INRA,...). D'autres envisagent de poursuivre leur carrière dans les entreprises (industrielles ou de service), les banques, les services publics (ministères, collectivités locales) et les organisations sans but lucratif (associations, autorités de régulation, organismes internationaux, banques centrales, etc.).

Franck MORAUX, le 10 Mars 2020.